



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

enseignants

Question au Gouvernement n° 3327

Texte de la question

RECRUTEMENT DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à M. Jacques Grosperin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire M. Jacques Grosperin. Ma question s'adresse à M. Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

L'évolution du nombre de candidats aux concours d'enseignement a chuté de près de 45 % en 2011 : seulement 12 500 candidats inscrits au CAPES contre 22 000 en 2010. (*" Eh oui ! " sur les bancs du groupe SRC.*) Même si cette baisse s'explique en partie par la mise en place de deux concours en 2010, il me semble que l'attractivité de ce beau métier ne suscite plus beaucoup de vocations (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR*), et le sens de la réforme de la formation des enseignants n'a peut-être pas été bien compris.

Les phénomènes de violences véhiculés parfois durement par certains médias et certains socialistes dans certains établissements scolaires (*Protestations sur les bancs du groupe SRC*) détournent peut-être notre jeunesse de l'envie d'enseigner. (*" Très bien ! " sur les bancs du groupe UMP.*) Nous ne pouvons rester insensibles à cet état de fait, vous l'avez bien compris.

M. Jean Glavany. Quel talent ! C'est un vrai politique !

M. Jacques Grosperin. Dans le cadre de la mission sur la formation et le recrutement des enseignants qui m'a été confiée, à laquelle participent activement près de quinze députés de droite et de gauche notamment Frédéric Reiss, Xavier Breton, Marie-Hélène Amiable, Monique Boulestin, une étude du cabinet McKinsey a attiré mon attention. Elle révèle que les meilleurs systèmes d'éducation au monde sont ceux qui ont créé la marque " enseignant " en consentant un effort de communication pendant plusieurs années et en revalorisant ce noble métier : des enseignants bien payés, bien formés, bien affectés.

Monsieur le ministre, vous avez fait des efforts très importants et je tiens à vous en rendre hommage. Vous avez augmenté la rémunération des jeunes enseignants en début de carrière ; vous avez mis en place un droit individuel à la formation ; vous avez créé un véritable parcours de carrière ; vous avez enfin accentué une politique de bien-être et de santé au travail. (*" C'est fini ! " sur les bancs du groupe SRC.*)

Cet effort déployé depuis 2007 est supérieur à celui réalisé par Jospin en 1989 (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC*), mais encore fallait-il le faire savoir.

M. Marcel Rogemont. Le temps de parole, monsieur le président !

M. Jacques Grosperin. Vous lancez donc une campagne de communication pour le recrutement de 17 000 postes d'enseignants, alors même que l'ensemble des métiers évolue en profondeur. Pouvez-vous, monsieur le ministre, nous indiquer les contours et les objectifs de cette campagne ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative*. Monsieur le député, effectivement l'information est importante : au moment où de nombreux pays européens licencient leurs fonctionnaires, au moment où certains pays baissent la rémunération de leurs fonctionnaires, le Gouvernement français fait un choix d'avenir en décidant de recruter 17 000 personnes dans l'éducation nationale.

M. Albert Facon. Il ne remplace même pas les départs !

M. Luc Chatel, *ministre*. C'est un choix important puisque nous remplaçons la moitié des fonctionnaires qui

partent en retraite. Moins de fonctionnaires mieux rémunérés, c'est l'objectif qui nous a amenés en début d'année scolaire à revaloriser la rémunération de nos enseignants, comme vous l'avez indiqué, monsieur Gersperrin.

M. Pierre Gosnat. Le pouvoir d'achat des fonctionnaires baisse !

M. Luc Chatel, *ministre*. Rappelons que les professeurs certifiés et les professeurs agrégés en début de carrière gagnent respectivement 150 euros nets et 250 euros nets de plus par mois qu'il y a un an. C'est un signal fort et c'est l'objet de la campagne de recrutement que nous lançons. Nous avons besoin d'attirer les meilleurs talents dans un métier difficile et exigeant, pour lequel nous avons décidé de relever le niveau de qualification puisqu'il faut désormais une année de formation de plus pour présenter le concours.

C'est aussi l'enjeu du pacte de carrière que nous avons décidé de sceller avec nos enseignants, qui porte sur les aspects suivants : meilleure rémunération, droit individuel à la formation systématique dans l'éducation nationale depuis la rentrée ; effort inédit en matière de santé au travail (*Exclamations sur les bancs du groupe GDR.*) Il aborde aussi un point que vous n'avez pas évoqué mais que je tiens à souligner : dorénavant, les enseignants bénéficient d'entretiens individualisés deux ans après leur titularisation et à mi-carrière, qui permettent d'examiner avec eux leurs perspectives d'évolution.

M. André Chassaigne. N'importe quoi !

M. Luc Chatel, *ministre*. Le Gouvernement fait donc un choix fort. Nous croyons en l'avenir de notre école et c'est pour cela que nous envoyons ce signal à tous nos enseignants. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Jean-Paul Lecoq et M. Jean-Claude Sandrier. Ils n'ont pas de formation initiale !

Données clés

Auteur : [M. Jacques Gersperrin](#)

Circonscription : Doubs (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3327

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juin 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 2 juin 2011